

DES DE PSYCHIATRIE DE PARIS ILE-DE-FRANCE

INSTRUCTIONS POUR LA REDACTION DES MEMOIRES

Octobre 2020

Les mémoires sont présentés sous la forme d'un article scientifique.

PRESENTATION GENERALE

- Le document est présenté sur un document A4 (21 x 29,7 cm), orientation verticale.
- Le texte est rédigé sur logiciel Word de Microsoft.
- La mise en page comporte des marges haute et basse de 1,5 cm, droite et gauche de 2,0 cm.
- Les pages sont numérotées en en-tête, police Arial taille 8, avec un interligne sous le numéro.
- Le texte s'écrit sans retrait ni espacement, avec un interligne simple, en police Arial taille 10, sauf le titre, le nom et le prénom de l'auteur, qui s'écrivent en taille 16 et 12 (voir modèle ci-dessous).

STRUCTURE DU DOCUMENT

Il comporte successivement :

En pleine page (texte en caractères gras ; mis en encadré, double ligne, ½ point) :

- Le titre (majuscules) : en 16 points
- Le nom (majuscules) et le prénom (minuscules) de l'étudiant : en 16 points
- Sa date de naissance et son année de réussite à l'ECN (12 points)
- Le nom du Directeur (12 points)
- L'indication de DES, de l'année correspondante au MM et la date (mois - année) de sa passation (12 points).

En présentation « doubles colonnes », police 10 points :

- Les mots-clés : 5 mots clés
- Le nombre de caractères : du résumé et du texte
- Le résumé : 1.500 à 2.000 caractères (espaces non compris). Il est présenté en encadré (simple ligne, ½ point) et reprend le plan du texte.

- Le texte : 15.000 à 20.000 caractères (espaces non compris). Le plan varie selon le type de mémoire :
- Les figures et/ou tableaux (total : 2 au maximum) sont insérés dans le texte.
- La bibliographie : elle comporte de 25 à 40 références au maximum.

BILIOGRAPHIE

Référencements dans le texte

- Les références bibliographiques sont signalées dans le texte, les tableaux et les légendes par des chiffres arabes entre crochets correspondant à l'ordre de citation (alphabétique) dans la bibliographie.
- Les numéros sont séparés par des virgules quand il s'agit de deux chiffres consécutifs ou non, et par un trait d'union quand il s'agit d'au moins trois chiffres consécutifs – seuls les chiffres extrêmes sont alors cités : [5,7], [9-11], [5, 7, 9-11, 13].

Bibliographie

Les références bibliographiques sont présentées en fin d'article, par ordre alphabétique et numérotées.

- Les références d'**articles parus dans les périodiques** doivent comporter : le nom des trois premiers auteurs avec les initiales des prénoms (éventuellement suivis de « *et al.* »), le titre complet de l'article dans la langue originale, le nom de la revue [selon les abréviations des normes internationales (Index Medicus)], l'année, le numéro du tome, la première et la dernière page du texte.
Ex. : *Kessler RC, McGonagle KA, Zhao S et al. Lifetime and 12-month prevalence of DSM-III-R psychiatric disorders in the United States. Results from the National Comorbidity Survey. Arch Gen Psychiatry 1994 ; 51 : 8-19.*
- Les citations de **livres** doivent comporter les noms des auteurs, le titre du livre avec éventuellement le numéro du volume et de l'édition, la ville (et éventuellement le pays) où

il a été édité, le nom de la maison d'édition et l'année de publication.

Ex. : *American Psychiatric Association. Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (4th Edition). American Psychiatric Association, Washington DC, USA ; 1994.*

Les citations de chapitres de livres répondent au même principe. L'année de première édition des ouvrages anciens doit être mentionnée entre parenthèse, après le titre.

- Les références consultables **sous format électronique**

Kirsch I, Deacon BJ, Huedo-Medina TB, Scoboria A, Moore TJ, et al. 2008 Initial Severity and Antidepressant Benefits : A Meta-Analysis of Data Submitted to the Food and Drug Administration. PLoS Med 5(2):e45.doi: 10.1371 / journal.pmed. 0050045. Consultable sur : <http://www.plosmedicine.org>

TABLEAUX ET FIGURES

Les tableaux et figures (graphiques, dessins ou photographies) :

- sont insérés dans le texte ;
- sont numérotés consécutivement en chiffres arabes selon leur ordre d'apparition ;
- sont accompagnés d'un titre (placé au-dessus) et de toutes les notes nécessaires (au-dessous) pour les rendre compréhensibles.

ABREVIATIONS ET INDICATION DES MEDICAMENTS

Abréviations :

- Seules les abréviations courantes sont acceptées, en nombre réduit.
- Le terme en entier doit précéder l'abréviation (placée entre parenthèses) lors de sa première apparition dans le texte, sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale.
- L'emploi des abréviations est proscrit dans le titre et, si possible, évité dans les résumés.

Médicaments :

Les médicaments sont mentionnés selon leur dénomination commune ou leur nom chimique.